

Paris - Vallée de la Marne

CONSERVATOIRES

Je joue de la MUSIQUE

2^e cycle

Parcours modulaire

Guide
des
élèves

2^E CYCLE MUSIQUE : LE PARCOURS MODULAIRE

Dans la continuité du premier cycle, le parcours modulaire vise à la progression de l'élève et nécessite un investissement conséquent. Axé vers la pratique collective, l'objectif à terme est la formation de musiciens autonomes et éclairés.

> **Le parcours modulaire est accessible aux élèves, ayant un niveau de 2^e cycle.**

LES COURS À SUIVRE

Les élèves doivent suivre 3 cours :

- **La dominante instrumentale ou vocale**
- **Le cours de pratique collective** est un travail uniquement centré sur une œuvre complète ou des extraits. Il peut aussi s'agir d'une création dans le cadre de toutes les pratiques de transmissions orales.

Les objectifs portent sur la réalisation et l'aboutissement d'un travail commun.

La finalité étant un rendu scénique lors d'un spectacle ou d'un concert. Dans ce cadre, l'élève, sous la direction du ou des enseignants, met ses compétences au service de l'esthétique proposée.

La pratique collective est obligatoire tout au long du parcours modulaire. Durant le cycle, l'élève doit expérimenter plusieurs pratiques collectives afin de se familiariser avec les différentes esthétiques et formations adaptées à son instrument.

- **Le module** est centré sur l'élève et son cheminement de la pratique artistique. Ce travail s'organise autour d'un ou de plusieurs éléments techniques spécifiques propices à la poursuite de son cursus d'apprentissage.

Les objectifs portent sur la maîtrise, la compréhension et l'autonomie de l'élève face aux données techniques étudiées. Le ou les enseignants mettent leurs compétences au service de la progression de l'élève.

Le module **est obligatoire tout au long du parcours modulaire**. Le choix se fait sur conseils de l'enseignant référent selon les besoins de l'élève.

À SAVOIR

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES

Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir un cours complémentaire théâtral ou chorégraphique.

POUR BIEN PROGRESSER

Il est nécessaire d'être bien assidu à tous les cours du cursus. Toute absence est un frein au bon apprentissage mais aussi à la préparation de spectacles. L'apprentissage de la musique nécessite un investissement quotidien de l'élève et de sa famille. Les enseignants vous accompagneront dans cette démarche.

LES FRAIS À PRÉVOIR

- Les droits d'inscription et les frais de scolarité (calculés selon les revenus pour les résidents de l'Agglomération).
- L'achat ou la location d'un instrument par le conservatoire ou un organisme extérieur.
- L'achat de partitions, méthodes, cahiers de musique.
- L'entretien de l'instrument.
- Quelques sorties culturelles sont recommandées, les salles de spectacles de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne vous sont accessibles.

L'ÉVALUATION

L'évaluation a pour objectif principal d'aider l'élève à avoir des repères pour continuer à progresser, comprendre ce qui fonctionne, ce qui peut être amélioré, et comment y arriver...

L'élève est évalué par plusieurs dispositifs :

- Le contrôle continu.
- L'évaluation de fin de cycle.
- La participation à des projets, des spectacles, la présentation de son travail en scène ouverte...

CURSUS EN 2^E CYCLE

Parcours modulaire

Durée : entre 4 et 5 ans

- Pratique collective + Formation instrumentale + Module + formation complémentaire optionnelle possible

Fin de la 4^e ou 5^e année

- Evaluation globale de fin cycle

.....

Conservatoire Nina-Simone

110, avenue du Général de Gaulle à Pontault-Combault

Tél. : 01 60 37 29 80

conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

Conservatoire Ferme d'Ayau

Centre culturel de la Ferme d'Ayau

Avenue Maurice de Vlaminck à Roissy-en-Brie

Tél. : 01 60 37 29 79

conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

.....

Retrouvez les infos pratiques,
les actus et les rendez-vous sur :
conservatoires.agglo-pvm.fr

Soutenu
par



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de L'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01.60.37.24.24 • www.agglo-pvm.fr

